

MADAGASCAR

REVUE DU PRESSE OCTOBRE 2013 -1ERE QUINZAIN

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE.....	1
▶ Organisation des présidentielles et des législatives	1
▶ La campagne officielle	2
▶ Médiation et appui de la communauté internationale, diplomatie	7
DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE	7
▶ Enfance, éducation, santé	7
▶ Insécurité	8
▶ Vindictes populaires et lynchages à Nosy Be	9
▶ Peine de mort	12
▶ Gouvernance, justice	12
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	13
▶ Exploitation des ressources minières et pétrolières.....	13
▶ Trafics de bois précieux	13
▶ Divers	15

LA CRISE POLITIQUE

▶ Organisation des présidentielles et des législatives

01/10 - Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, en Afrique du Sud pour trouver des ressources. Elle doit rencontrer Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'UA au sujet des fonds promis par la SADC et l'UA dans le cadre de la sécurisation du processus électoral et examiner la possibilité de mise à disposition d'aéronefs pour acheminer les résultats.

04/10 - Le PNUD organise un atelier d'information pour des élections libres, sécurisées et respectueuses des droits de l'homme à l'intention notamment des forces de l'ordre. Sont associés à cet atelier, l'Office du haut-commissariat aux droits de l'Homme (OHCDH), la CENIT et le Centre des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC).

07/10 - Déploiement des 44 observateurs électoraux de longue durée de l'UE dans les 22 régions. 50 autres vont les rejoindre dans les prochains jours. À entendre, l'espagnole Maria Muñoz, membre du parlement européen, le nombre d'observateurs est « *suffisant* » et « *répond aux critères internationaux* ». Le budget de cette mission s'élèverait à 5 millions d'euros. Ce montant n'est pas prélevé dans la contribution européenne au « *Pacem* », qui s'élève à 17 millions d'euros. L'objectif de la mission ne serait pas de relever les incidents isolés mais d'observer les incidents répétitifs flagrants pouvant influencer le processus électoral. Pour cela, des échanges réguliers entre les missions d'observation internationale (telles que celles de la SADC, de l'UA et de l'OIF) constituent un moyen de recouper les informations. Un rapport préliminaire sera publié 48 heures après le scrutin et sera suivi deux mois plus tard de la publication du rapport final. Sur le terrain, malgré la situation qui prévaut dans le Sud, la mission a obtenu des garanties de l'Etat malgache pour sa sécurité.

14/10 - Les 300 observateurs de la SADC vont se rendre dans les localités les plus reculées qu'ils auront sélectionnées. La CENIT a décidé de les faire assister par le juriste Jean-Eric Rakotoarisoa. Son rôle « *consiste à les aider dans leur mission, en leur expliquant le contexte politique ou géopolitique à Madagascar, par exemple* », précise Béatrice Atallah. Les observateurs de la SADC publieront un premier

communiqué avant le scrutin, pour permettre d'avoir une appréciation sur les conditions dans lesquelles l'élection se déroulera. Le record historique du nombre d'observateurs pour un scrutin malgache sera battu, avec en outre 106 délégués dépêchés par l'UE, 70 par les Etats-Unis (des ressortissants américains implantés à Madagascar), 56 par l'OIF et 16 par la COI. Le Mali annonce l'envoi de 3 observateurs. La CENIT s'attend également à la présence d'environ 5.000 observateurs issus des organisations locales de la société civile. Le plus gros contingent pourrait provenir du KMF-CNOE (lui-même membre du réseau SADC-ESN). D'autres organisations ont fait part de leur intention de contribuer à l'observation indépendante de l'élection, à l'instar du réseau WYLD Madagascar.

07/10 - Le tangalamena Patrick Zakariasy et les autorités traditionnelles dénoncent la sous-information des électeurs du monde rural et l'insécurité dans le Sud qui risquent de dissuader les populations à se rendre aux urnes. Rares sont les panneaux d'affichage implantés dans les fokontany ruraux. Les électeurs éloignés ne sont informés ni sur les candidats en lice, ni à propos du bulletin unique. Ils déplorent eux aussi le manque de transparence sur les financements de la campagne.

08/10 - A la veille des élections, le premier ministre Omer Beriziky se rend au Japon. Retour prévu le 12 octobre. La presse s'interroge sur les raisons de ce discret déplacement. *La Nation* de demande s'il n'y aurait pas une relation avec le récent voyage du premier ministre dans le Sud-Est au cours duquel il a manifesté son soutien au projet d'exploitation d'ilménite par Mainland Mining, contestée par les communautés locales. La route pour le Japon pourrait comporter une escale à Bangkok ou Guangzhou, où la société chinoise a une représentation.

08/10 - L'opération carte d'identité relancée. 120.000 personnes de 18 ans et plus pourront encore bénéficier de l'opération de délivrance gratuite de carte nationale d'identité. L'opération doit être achevée en 10 jours. Le ministère de l'Intérieur précise que la dernière tranche des crédits destinés à cette opération est déjà entre les mains des 13 chefs des districts concernés.

Les membres des bureaux de vote recrutés par la CENIT sont débauchés par certains candidats qui leur proposent des indemnités plus avantageuses pour devenir leur délégué. Pour compenser cette hémorragie, Béatrice Atallah a demandé l'aide de l'Afrique du Sud. Les candidats à la présidentielle ont besoin de près de 40.000 délégués, pour couvrir l'ensemble des 20.000 bureaux de vote. Ils éprouvent des difficultés à couvrir les besoins et font appel au système de plateformes. Le recrutement des 7 membres du bureau de vote, dont deux suppléants, ne constitue pas une mince affaire. Un chef de Fokontany de la capitale déplore le manque d'enthousiasme des candidats potentiels, certains n'ayant pas encore touché l'indemnité due pour le référendum constitutionnel de novembre 2010.

10/10 - Le chiffre définitif d'électeurs pour la présidentielle est de 7,8 millions, soit 100.000 de plus que le chiffre provisoire avancé il y a près d'un mois. 10.000 doublons ont par ailleurs pu être détectés et retirés de la liste provisoire. Le nombre de bureaux de vote a été légèrement révisé à la baisse. Il sera de 20.001.

11/10 - Le très court délai consacré à la campagne de sensibilisation des électeurs sur l'utilisation du bulletin unique soulève les controverses. La CENIT n'a officiellement commencé cette opération que 15 jours avant l'échéance pour l'ensemble du pays. Pour Serge Zafimahova, membre de la société civile, la CENIT aura à endosser la responsabilité des éventuelles difficultés qui pourraient survenir dans les bureaux de vote.

04/10 - Démission de Christine Razanamahaso, ministre de la Justice et de Johanita Ndahimananjara, ministre de la Santé, candidates aux législatives, en application ses textes en vigueur. Il est prévu que leur intérim soit assuré par des membres de l'équipe gouvernementale.

► La campagne officielle

Positionnement des courants politiques

01/10 - Andry Rajoelina déclare qu'il n'a pas de candidat et ne soutient aucun des 33 en lice. L'ancien premier ministre Camille Vital, l'ancien PDS d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy et l'ancien ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, devront donc se départager au 1^{er} tour. Le congrès du parti présidentiel avait fait le choix d'Edgard Razafindravahy au détriment de Camille Vital. Par la suite, Hery Rajaonarimampianina était apparu comme le favori d'Andry Rajoelina ou du moins le candidat officieux du « *fanjaka-na* » [pouvoir]. Après une nouvelle réunion du parti TGV, il a été annoncé que le parti soutiendrait deux candidats, Edgard Razafindravahy et Hery Rajaonarimampianina. Andry Rajoelina se démarque donc des positions adoptées par le parti qu'il a fondé. « *Ce qui est sûr, c'est qu'un des candidats au deuxième tour sera issu de notre mouvance* » a-t-il indiqué au micro de RFI.

Pour La Gazette, il ne fait aucun doute que Hery Rajaonarimampianina est le candidat officieux du pouvoir. Sa puissance financière et logistique résulterait du soutien de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga. Le jet privé de la compagnie TOA de Mamy Ravatomanga est l'un des avions qu'utilise Hery Rajaonarimampianina dans ses déplacements. Ce serait grâce à l'amitié du PDG du groupe SODIAT et du président de la Transition que Hery Rajaonarimampianina aurait été nommé ministre des Finances et du Budget en 2009. Andry Rajoelina espère pouvoir compter sur Hery Rajaonarimampianina pour garder le secret sur sa gestion financière ces 5 ans de transition, conclut le quotidien.

01/10 - Andry Rajoelina n'écarte pas la possibilité de devenir premier ministre après les élections:

Dans un entretien accordé à RFI et des médias étrangers, il déclare : « *Ce n'est pas encore à l'ordre du jour actuellement. Je ne n'exclus pas non plus, mais j'observe* ». Si l'on se réfère à la Constitution, une majorité de siège à la Chambre basse permettrait effectivement à Andry Rajoelina d'exercer les fonctions de premier ministre. Sa plateforme mise en place pour les législatives pourrait lui assurer cette majorité et l'autoriser à adopter un « *scénario à la Vladimir Poutine* ».

07/10 - Les partis politiques abandonnent pour la plupart la course aux législatives au profit des groupements ou des « indépendants ».

Le manque de visibilité sur l'échiquier politique risque de s'en trouver accru. À la lecture de la liste partielle des candidats aux législatives publiée par la CENIT, les candidats proposés au nom des partis sont presque inexistantes. Plusieurs candidats à la présidentielle ne semblent pas non plus disposer d'une liste propre à la députation. « *Les partis politiques sont encore mal perçues auprès de l'opinion. C'est pourquoi plusieurs candidats préfèrent se présenter sous les couleurs indépendantes* », analyse un leader politique. Jean-Eric Rakotoarisoa, enseignant de droit constitutionnel, juge que cette tendance « *signifie que les formations politiques ne font pas leur travail* ». Il estime que la Constitution aurait dû limiter la possibilité de se présenter en indépendant, pour prévenir le risque d'avoir un parlement « *à géométrie variable* ». Les marchandages entre candidats à la présidentielle du deuxième tour et les « *indépendants* » risquent de faire rage. « *Tout cela est source de corruption* », prévient l'universitaire.

08/10 - Mouvances Rajoelina et Ravalomanana : le schéma Medvedev-Poutine se précise.

Du côté de la mouvance Ravalomanana, La Gazette est convaincue qu'un accord a été conclu en cas d'élection de Jean-Louis Robinson mais on ignore qui du couple Ravalomanana intégrera le gouvernement, si tant est que Marc Ravalomanana puisse rentrer au pays après la présidentielle. Andry Rajoelina quant à lui, s'est impliqué dans le choix des candidats aux législatives, qui se présenteront sous les couleurs de la coalition des alliés d'Andry Rajoelina. Le président de la Transition pourrait de ce fait disposer d'une majorité qui lui serait acquise pour briguer la primature. Le seul obstacle à ce schéma est le principe non écrit de l'équilibre régional, rappelle *Midi* : si le président vient des Hautes Terres, le premier ministre doit être une personnalité issue d'une région côtière. Si l'un des poulains de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina est élu, le futur chef du gouvernement devrait donc être un côtier. Mais la présidentielle n'est pas la seule à mettre en concurrence les deux hommes. La course à la mairie de la capitale est un autre combat à mener pour les deux protagonistes, eux-mêmes anciens premiers magistrats de la ville d'Antananarivo. Ils ne pourront pas s'affronter directement pour ce poste mais ils auront certainement des candidats à soutenir.

10/10 - Le plan de sortie de crise de Didier Ratsiraka, longtemps annoncé, enfin dévoilé.

2 milliards de dollars par an sur 5 ans de la part de ses « *amis* » - groupes d'investisseurs - en plus de 250.000 tonnes de riz, 50.000 tonnes d'huile et 50.000 tonnes d'autres PPN. C'est plus que les 350 véhicules tout terrain offerts par les « *amis* » du candidat Camille Vital. « *Grâce à ces investissements, nous pourront créer jusqu'à 1,5 million d'emplois, augmenter de 40% le salaire des fonctionnaires et la pension des retraités* », a-t-il fait valoir. Tout cela serait mis en œuvre dès le mois de novembre si les Malgaches prenaient la peine de se mettre autour d'une table pour un dialogue au sommet élargi à toutes les composantes de la nation, annonce-t-il. Le climat de paix et de stabilité propice aux investisseurs passe pour lui par cette rencontre élargie. Didier Ratsiraka fustige la tenue prochaine de l'élection présidentielle, qu'il juge illégale et ne pouvant offrir au pays qu'un président mal élu et une nouvelle crise. « *J'ai conscience de la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui, en ces heures sombres de notre histoire* », conclut-t-il. L'ancien président votera pour l'ensemble des 33 candidats. Une manière de dire qu'il n'a pas de « *poulain* ». Il a lancé une pique à l'endroit de ceux qui sont tentés de porter la couleur de l'Arema, en disant qu'il ne peut y avoir deux jumeaux de pères différents. Une manière de dire qu'il est le seul décideur du chemin à suivre pour le parti qu'il a créé. Pour certains observateurs, ce marchandage fait appel à des sources de financement parallèles et opaques, comme le pays en a déjà connues du temps de Zafy Albert. L'identité des généreux investisseurs ne serait révélée que lorsque toutes les conditions auront été remplies. « *Ce sont des fonds extra-propres* », a simplement tenu à rassurer Didier Ratsiraka. « *Des promesses qui font saliver les plus crédules. Côté transparence, il est bien comme tous les autres* », note L'Express, qui ajoute : « *Quand il affirme mordicus que l'élection n'est pas une fin en soi, que des troubles risquent de secouer le pays au lendemain du 25 octobre, il faut le prendre au sérieux* ». L'homme fascine toujours par sa maîtrise du verbe et son charisme,

remarque *RFI*. Mais selon l'universitaire Jean-Eric Rakotoarisoa, « *Didier Ratsiraka se fait des illusions sur son influence sur la population* ».

Les déclarations de Didier Ratsiraka, qui se déclare opposé aux élections, irritent le corps diplomatique. Le chargé d'affaires de l'ambassade de l'Allemagne a exprimé publiquement ses inquiétudes, partagées par ses collègues. Ulrich Hochschild s'en est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Ulrich Andriatiana. Ce dernier « exige de tous les acteurs concernés, de prendre les mesures nécessaires pour que la population malagasy puisse passer aux scrutins dans une ambiance pacifique, sans pour autant écarter d'éventuelles formations de foyers de tension ».

Le mouvement religieux HMF, animé par des pasteurs du FFKM, déclare publiquement son soutien au candidat Jean-Louis Robinson. « *Nous allons tourner la page de l'histoire. Il est temps de sanctionner ces personnes qui ont volé les richesses de notre pays depuis le coup d'Etat de 2009* », a-t-il lancé devant la presse. Il s'en prend directement à la présidente de la CENIT, Béatrice Attalah, dont ils mettent en cause l'impartialité, ayant été conseillère de l'un des candidats en lice. Le HMF va jusqu'à demander sa démission. L'intéressée réplique qu'elle a remis sa lettre de démission en tant que conseillère technique non permanente deux jours après son élection à son poste à la CENIT. Les dirigeants religieux se disent prêts à descendre dans la rue en cas des fraudes électorales.

15/10 - La primature, déjà devenue enjeu principal entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina ? Le Dr Jean Louis Robinson, candidat soutenu par le parti Avana et la mouvance Ravalomanana affirme qu'il désignera Lalao Ravalomanana à la tête du gouvernement s'il est élu. De son côté, Hery Rajaonarimampianina, candidat officieux du pouvoir, annonce : « *Si je suis élu président, Andry Rajoelina sera mon premier ministre* ». La compétition entre les deux rivaux de 2009 semble donc s'être déjà transposée sur la conquête du Palais de Mahazoarivo. Encore faudra-t-il franchir l'écueil des reports de voix lors d'un probable deuxième tour de la présidentielle et s'assurer de disposer d'une majorité parlementaire suffisante pour désigner un premier ministre, ce qui n'est pas acquis compte tenu des divisions internes à chacun des deux camps et de la prépondérance de candidats « *indépendants* » aux législatives.

Déroulement de la campagne, disparité des moyens, transparence, observation des élections

01/10 - L'association catholique « Justice et Paix » réclame la transparence dans le financement de la campagne des candidats. Elle s'inquiète du montant des sommes que plusieurs d'entre eux engloutissent. La débauche de moyens de persuasion et d'attraction et le volume des ressources humaines et financières mobilisées laisse l'organisation perplexe et l'oblige, dit-elle, à alerter l'opinion. L'association mobilise les commissions épiscopales des diocèses pour mettre en place un dispositif d'observations des élections.

« Ne vous laissez pas influencer par les distributions d'argent ou de tee-shirts », lance le leader de la Plateforme Nationale des Jeunes (PNJ) Mazava. Sylvain Rabetsaroana s'indigne des agissements des politiciens qui ne lésinent pas sur les moyens pour acheter la voix des électeurs. Le candidat affirme qu'il faut changer de mentalité et arrêter de quémander car selon lui « *malgré la pauvreté du peuple, le pays, lui, est riche* ». Il ajoute que « *c'est à cause de la cupidité des dirigeants que les malgaches sont devenus des mendiants* ». « *S'ajoute à cela leur incompetence* », a-t-il poursuivi.

Saraha Georget Rabeharisoa, candidate du parti Vert, dénonce les quelques candidats qui cherchent à duper la population en offrant des « cadeaux », voire en distribuant de l'argent. Une ancienne et mauvaise pratique qu'il faut abandonner, affirme-t-elle. « *Un candidat qui distribue de l'argent comme moyen de persuader les autres à voter pour lui n'est qu'un lâche. Non seulement il profite de la pauvreté de ses concitoyens pour se faire élire, mais c'est surtout la preuve qu'il n'a aucun programme pour pouvoir convaincre l'électorat. De ce fait, il n'y aura jamais de changement si un tel candidat venait à accéder au pouvoir* », conclut-elle.

La coordination des organisations de la société civile en vue de l'observation électorale revendiquée par le CCOC ne bénéficie pas du soutien des autres organisations. « *La coordination de la société civile dans le cadre des élections existe actuellement dans le cadre du projet PACTE* », rappelle Patricia Raha-risoamalala, secrétaire général du KMF/CNOE. Ce projet pilote déjà deux consortiums d'organisations de la société civile, qui réunissent une dizaine de partenaires. Le CCOC, pour sa part, veut créer une plateforme nationale indépendante des organisations mises en place par les bailleurs de fond. Il souhaite remettre sur pied le schéma du consortium des observateurs de la présidentielle de 2001, dans lequel le FFKM, Justice et Paix et le KMF/CNOE ont travaillé de manière coordonnée.

Destruction de biens personnels et publics, provocations et accrochages entre camps opposés, jets de pierres : la première semaine de campagne a été agitée. La CENIT a réuni les représentants des candidats pour rappeler que chacun est tenu de veiller à ce que les meetings se déroulent dans le calme. Les responsables des forces de l'ordre sont intervenus pour rappeler les obligations qui incombent aux or-

ganisateurs. Plusieurs infractions au code électoral ont été constatées. L'observation de la campagne électorale sera désormais plus rigoureuse. La CENIT n'hésitera pas à saisir la CES. Les observateurs de la communauté internationale sont invités à faire part à la CENIT des anomalies constatées.

01/10 - 14 organisations de la société civile, appuyées par la Friedrich-Ebert-Stiftung, ont élaboré un questionnaire adressé à l'ensemble des candidats pour recueillir leurs propositions sur un certain nombre de thèmes majeurs pour l'avenir du pays¹. Chacune des 20 questions posées est précédée d'un bref diagnostic de la situation. Les questions abordées : *Quelles seront vos priorités pour redresser le secteur de l'éducation ? Quelles réformes apporterez-vous dans le domaine politique afin de restaurer la confiance (participation) de la population et impliquer les parties prenantes ? Quand et comment justifierez-vous la nécessité de réglementer le financement des campagnes électorales ? Quelles réformes pensez-vous être la priorité pour améliorer la gouvernance ? Dans quelle mesure allez-vous concilier mondialisation et souveraineté nationale ? Comment redéfinirez-vous la politique étrangère pour embellir l'image de la Grande Île et pour que nos relations avec l'extérieur soient un levier de développement ? Quelle stratégie adopterez-vous pour éradiquer la prolifération des armes de guerre et rétablir un climat de sécurité ? Quelle est votre stratégie pour l'intégration des jeunes dans la vie économique ? Comment pensez-vous aborder les problèmes de pauvreté, d'emploi et de protection sociale ? Quel est votre agenda pour la mise en place de la Haute Cour de Justice ? Que proposez-vous pour la maîtrise de la mer et de ses ressources ? Quels seront vos engagements pour que les personnes en situation de handicap soient aussi acteurs à part entière dans le développement ? Quelle politique adopteriez-vous pour l'application du développement territorial participatif intégré en milieu rural ? Quelles directives prendrez-vous pour assainir les secteurs les plus corrompus de l'administration ? Quelles mesures allez-vous prendre à l'encontre des enjeux mondiaux actuels ? Quel est votre point de vue sur la société civile actuelle et quelle sera la place que vous allez lui accorder au cours des 5 ans à venir ? Que proposez-vous pour intégrer le genre dans la vie politique et le développement socio-économique ? Quelles attributions allez-vous donner au ministère chargé des Droits humains ? Comment allez-vous garantir l'indépendance et la durabilité énergétique de Madagascar ?* Les réponses seront publiées dans les médias.

02/10 - 350 véhicules 4x4 destinés à la campagne de Camille Vital bloqués au port de Toamasina. Le candidat a convié la presse pour révéler l'affaire et dénoncer un tel comportement à son encontre. Les véhicules lui auraient été offerts par un « ami » convaincu de son programme fondé sur le rétablissement rapide de la sécurité dans le pays. D'après Camille Vital, ce n'est qu'une partie des dons de cet « ami » et il est prêt si besoin est, à en dire davantage devant les enquêteurs. D'ailleurs ajoute-t-il, et comme convenu avec ce bailleur étranger, qu'il soit élu ou non, ces véhicules reviendront après les élections aux forces de l'ordre pour qu'elles puissent assumer pleinement leurs fonctions. Selon *Midi*, le candidat bénéficierait également de 2 hélicoptères de la part de son généreux sponsor. Il aurait reçu également 16 tonnes de tee-shirts. En réponse aux questions relatives à l'identité et la nationalité de cet « ami », Camille Vital demande que les autres candidats révèlent eux aussi qui sont leurs bailleurs de fonds. Il assure que les fonds qu'il utilise ne proviennent ni de la Banque centrale, ni de la Jirama, ni d'Air Madagascar, ni du bois de rose, ni du Trésor public, ni de la BNI-Madagascar, toutes entités soupçonnées d'être impliquées dans des opérations de financement des candidats. Cette affaire ravive le débat sur les sources de financement de la campagne. Les véhicules entreraient-ils finalement en franchise totale du fait qu'ils sont destinés aux forces de l'ordre ? *Tribune* s'interroge : « *Quel bienfaiteur étranger pourrait-il être pour se soucier de la sécurité ou de la manière d'assurer la sécurité des populations et équiper ainsi les forces de l'ordre ? La présence dans le staff du candidat Camille Vital de personnalités proches de certains milieux miniers y est-elle pour quelque chose ? On ne peut non plus écarter l'idée insinuée (...) selon laquelle ces importations étaient conclues avant que d'autres concurrents directs de Camille Vital ne surgissent pour lui ravir le qualificatif de 'candidat du fanjakana'. (...) Le don est surprenant et amène à réfléchir sérieusement sur la politique sécuritaire du pays. (...) La révélation de Camille Vital conforte en tout cas, les positions des critiques nationalistes qui ont toujours dénoncé l'ingérence étrangère et la collusion entre l'étranger et des nationaux dans la gestion du pays et de ses ressources* ». L'édito de *Tribune* ajoute : « *Le prix sur Internet d'un Hyundai Santa Fe est de 40.000 à 45.000 euros, celui d'une Nissan Pick Up Navara de 25.000 à 45.000. Sur la base de l'hypothèse basse, voilà donc un « petit cadeau » de 32 milliards Ar. On peut se poser la question : en échange de quoi ? Comment ces candidats, ou ces sponsors de candidats, comptent-ils rentabiliser leurs investissements faramineux de la campagne électorale ?* ».

Des diplomates ont indiqué que les autorités chercheraient à saisir ces véhicules tout-terrain pour transaction frauduleuse. Certains proches de la présidence croyaient que Camille Vital n'arriverait pas à se maintenir dans la course à la présidentielle après les multiples défections enregistrées dans son camp, entre autres celles de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga ou de Harry Laurent Raha-jason, ministre de la Communication, au profit de Hery Rajaonarimampianina. Mais le général est arrivé à

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/40/01/448497/90270956.pdf>

gagner la confiance de partenaires étrangers... La guerre serait donc ouverte entre Camille Vital et les proches d'Andry Rajoelina, constate *La Gazette*.

Tananews met en doute la réalité de cette affaire : les véhicules en attente de dédouanement seraient destinés au projet Ambatovy. Le site accuse Camille Vital de vouloir faire du « *buzz* » autour de sa candidature. L'ancien premier ministre affirme être prêt à faire l'objet d'une enquête sur la nature et les origines de ses fonds de campagne. Sauf qu'il sait pertinemment, rappelle *L'Express*, qu'aucune organisation n'est habilitée à mener cette enquête à moins d'une déclaration d'opérations suspectes émanant d'un établissement financier. Et comme jusqu'ici, les établissements financiers habilités à saisir la SAMIFIN ne sont pas aussi coopératifs que l'opinion l'aurait souhaité, il faudrait sans doute attendre longtemps avant que l'origine des fonds qui ont permis l'achat des 350 4x4 ne fasse l'objet d'investigations sérieuses ...

03/10 - La Douane dément les déclarations de Camille Vital selon lesquelles il serait le propriétaire des 350 véhicules bloqués au port de Toamasina. Elle n'a pas souhaité révéler le nom du propriétaire mais affirme que le général n'est pas le destinataire de ces véhicules.

12/10 - Camille Vital reçoit le soutien de Fidèle Razara Pierre de Free FM, station contestataire qui a eu maille à partir avec le régime de Transition. « *Camille Vital est un candidat qui désire le changement, mais qui est actuellement la cible de diverses tracasseries de la part du pouvoir* », a-t-il précisé. Pour l'association Masah qu'il préside, le général en retraite est le seul à pouvoir rétablir la sécurité dans le pays.

02/10 - Aucun candidat n'a expressément effectué de déclaration de patrimoine auprès du Bianco selon son directeur général qui réagit aux multiples appels des observateurs et de la presse qui pointent du doigt la débauche de moyens mis en œuvre par certains candidats. Il note que la déclaration de patrimoine, composante du dossier déposé à la CES, ne peut servir de base à une évaluation des dépenses de campagne d'un candidat car nombreux sont ceux qui sont soutenus financièrement depuis des pays étrangers. Le Bianco n'a pas le droit de geler les fonds ou l'argent d'un candidat, souligne-t-il, car il n'y a aucune loi qui régit la déclaration de patrimoine.

09/10 - 192 personnalités figurent dans la liste officielle des candidats qui vont participer aux législatives dans les 6 districts de la capitale où 12 sièges seront à pourvoir. Le district d'Antananarivo II enregistre le plus grand nombre de concurrents avec 38 candidats en lice. Beaucoup de prétendants se présentent à titre indépendant.

Tentatives de déstabilisation, sécurisation des élections

01/10 - L'affaire portant sur la série d'explosions de bombes artisanales instruite. 6 personnes ont été entendues dont 4 prévenus et 2 témoins. Deux mises en détention préventive ont été prononcées. Un autre individu, activement recherché, est inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, comme les autres prévenus. Les témoins à charge auditionnés connaissent les suspects. Ils ont indiqué que ces derniers auraient tenu plusieurs réunions avant qu'une explosion meurtrière révèle la fabrique de bombe à Ambondrona.

02/10 - Une bombe artisanale posée près d'un bungalow à Toamasina. La thèse d'un acte visant à perturber la tenue des élections est avancée par le commandant de la gendarmerie. L'engin, dépourvu de charge, ne pouvait avoir pour fonction que de troubler l'ordre public, affirme-t-il.

02/10 - Les fonds de sécurisation des élections incessamment débloqués. Selon Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, la somme qui sera allouée aux forces de l'ordre est de 7,5 milliards Ar. Ces fonds couvriront la sécurisation avant, pendant et après les élections. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie estime que ce montant constitue un minimum. « *Nous devons faire avec et rationaliser ce que nous avons en main* », déclare-t-il.

09/10 - Formation des forces de l'ordre et de sécurité, en prévention des troubles post-électorales. Le séminaire de 3 jours est organisé par les experts de l'ONU en matière des droits de l'homme et de prolifération des armes en Afrique. L'accent sera mis sur le maintien de l'ordre dans le respect des libertés publiques et des droits de l'homme. La présidente de la CENIT souligne que le processus en cours fera de nombreux déçus qui risquent de profiter des foyers de tension ou de violence pour remettre en question la crédibilité du processus électoral et fragiliser la légitimité des nouveaux élus. Selon *Tribune*, la SADC aurait identifié au moins 6 candidats susceptibles d'être tentés par ce genre de comportement vu les sommes considérables qu'ils ont consacrées à leur campagne.

12/10 - La mouvance Zafy ne croit en la tenue de l'élection du 25 octobre. Marcel Miandrisoa, membre de la mouvance, n'a pas caché son scepticisme. « *L'insécurité règne un peu partout, surtout dans le Sud.*

Comment peut-on croire que les bulletins de vote arriveront à ces endroits où les dahalo règnent en maîtres ? », s'est-il demandé.

► Médiation et appui de la communauté internationale, diplomatie

01/10 - Les Français de Madagascar appelés à la prudence. Ils ont été fermement invités à s'inscrire sur le site Ariane en prévention des risques d'insécurité liés au contexte politique actuel. « *Les risques de débordements ne sont pas exclus* », notamment lors des rassemblements prévus un peu partout, indique le site du ministère français des Affaires étrangères. Le portail Ariane est un fil de sécurité qui permet aux ressortissants français, en voyage ou en mission ponctuelle, de se signaler gratuitement auprès du ministère. Il communique en temps réel par SMS ou par courriel des recommandations de sécurité.

02/10 - 300 observateurs électoraux de la SADC. La première vague de 40 à 50 observateurs arrivera prochainement. Le ministre des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, se félicite de cette annonce qui permettra notamment de prévenir les conflits et de mettre en place des conditions favorables aux élections, dont la sécurisation des observateurs. Ceux-ci bénéficieront d'un visa de courtoisie de 6 mois. Le ministre demande à la SADC d'intervenir auprès de la communauté internationale pour qu'elle fournisse une contribution complémentaire.

15/10 - La SADC lève des fonds pour l'organisation des élections. L'organisation s'est engagée à verser 10 millions de dollars. Elle compte bien l'honorer, selon Netumbo Nandi-Ndaitwah, ministre namibien des Affaires étrangères et chef de la délégation d'observateurs électoraux de la SADC. Le président en exercice de l'organisation a saisi les pays membres le 11 septembre, pour que chacun fasse des efforts afin de réunir cette somme au plus vite.

03/10 - Le chargé d'affaires allemand, Ulrich Hochschild, invite les Malgaches à « se rendre aux urnes et à choisir une ou un candidat capable de guérir les maux sociaux dont ils souffrent, de redresser et de redémarrer au plus vite l'économie nationale ». « *C'est maintenant que revient au peuple malgache le privilège, le devoir et l'obligation (...) d'oser davantage de démocratie* », a-t-il souligné. « *Le peuple malgache a été privé de la possibilité de s'exprimer depuis trop longtemps alors que certains se sont arrogés le droit de parler en son nom sans aucune légitimation démocratique* », a-t-il soutenu, parlant devant un parterre de diplomates, d'hommes politiques et de ministres, d'une « *élite politique fermée et restreinte (qui) n'a répondu qu'en partie aux aspirations des Malgaches* ». Pour le chargé d'affaires allemand, « *les impacts de ces longues années de crise sont énormes et il est impératif d'y mettre un terme* ». Entre autres conséquences de la crise, le diplomate a parlé de la paupérisation, de l'accélération de l'exploitation illicite des ressources du pays et de l'insécurité croissante. D'où son appel aux Malgaches de « *tourner enfin la page aussitôt que possible* ».

15/10 - Annick Rajaona, conseillère influente du président de la Transition récompensée de sa loyauté en se voyant offrir le poste prestigieux d'ambassadeur à Genève. Elle remplace le général Camille Vital, candidat à la présidentielle, qui avait lui-même été récompensé de ses bons et loyaux services comme premier ministre de la HAT. L'éditorialiste de *Tribune* écrit² : « *On verra donc si le charme, l'arrogance et l'ambition dévorante de Mme Rajaona suffiront pour que Madagascar puisse donner le change face aux autres pays dans les discussions au contenu pointu* ». Le poste d'ambassadeur à Genève exigerait des compétences techniques particulières du fait de la présence dans cette ville de nombreuses institutions internationales. Le site laisse entendre que cette nomination à Genève d'une personne fidèle parmi les fidèles pourrait aussi permettre aux affairistes du régime, enrichis par cette longue transition, de préserver leur butin au moment où certains d'entre eux risquent de devoir abandonner leurs fonctions.

DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Enfance, éducation, santé

04/10 - L'assistance alimentaire scolaire renforcée par l'UE dans le Sud. Dans le cadre de son programme d'appui d'urgence à l'éducation nationale, l'UE a alloué 14 milliards Ar pour le programme des cantines scolaires mis en œuvre par le PAM dans 1.200 écoles des régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana. Ce sont les régions qui enregistrent le taux le plus élevé de déscolarisation. « *Dans le Sud, le programme couvre approximativement 42% des besoins d'assistance. Grâce à l'aide de l'UE, nous maintenons les efforts de mobilisation de ressources pour pouvoir répondre aux besoins totaux, estimés à 500.000 en-*

² Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/78/45/448497/90621115.pdf>

fants et contribuer à réduire le nombre d'enfants non scolarisés ou déscolarisés », souligne le représentant du PAM.

09/10 - Les jeunes de la région de la Diana, génération menacée. 3/5 des jeunes filles de 15 à 24 ans sont déjà mères et 45% des jeunes filles cette tranche d'âge sont ou ont été atteintes d'une maladie sexuellement transmissible. L'âge moyen du premier rapport sexuel est de 16 à 17 ans.

10/10 - Recrudescence de la prostitution des mineurs : des organisations de défense des droits des enfants dont l'UNICEF, dénoncent l'augmentation de la prostitution des mineurs à Madagascar. « *Une recrudescence des cas d'abus perpétrés sur les enfants est notée ces cinq dernières années* », confirme l'Organisation.

10/10 - Peste : en 2012, Madagascar est devenu le pays le plus lourdement touché au monde, avec 256 cas et 60 décès. Bien que la peste ait été éradiquée de la plupart des pays, la maladie sévit toujours à Madagascar. Pour lutter contre le fléau, le CICR et les autorités pénitentiaires lancent une campagne de dératissage dans la prison d'Antanimora, à Antananarivo, qui abrite 3.000 détenus. En 2012, lors d'une campagne similaire, 1.600 rats avaient été capturés. Si jamais la peste s'y déclarait, rien ne l'empêcherait de gagner Antananarivo. La honte qui reste liée à la maladie pour certains représente encore parfois un frein mortel à la prise en charge des malades.

► Insécurité

02/10 - Tahitsy Gilbert, journaliste de la radio nationale et membre du Club des journalistes doyens, témoigne de l'insécurité endurée par la population d'Amboasary Sud. Il en appelle à une forte mobilisation des responsables. La population ne supporte plus les assauts quotidiens des dahalo, accompagnés parfois de prise en otage de femmes et d'enfants. D'autant plus que les forces de l'ordre se comporteraient de manière répréhensible, provoquant un désir irrépressible de vengeance. « *Les gens en ont assez de la corruption alors que les policiers sont incapables de rétablir la sécurité* », affirme-t-il. Munie de haches, de pierres et de bâtons, un groupe en colère a assiégé le commissariat de police d'Amboasary Atsimo pour demander le départ des policiers. Le chef de région et les responsables des forces de l'ordre ont dû intervenir et négocier. Deux policiers mis en cause ont dû être mutés dans la journée pour calmer les manifestants. Les habitants de plusieurs villages sont contraints de se réfugier la nuit dans les forêts pour échapper aux dahalo et le journaliste doute que les élections puissent se dérouler normalement dans la région. Selon les chiffres fournis par les populations, on compterait depuis le début de l'année un millier de morts en raison des attaques de dahalo. « *Notre pays est un véritable passoir avec ces 5.000 km de côtes trop mal surveillés et qui facilitent l'exportation illicite de bœufs sur pieds* », ajoute Tahitsy Gilbert, qui est persuadé que des zébus volés sont embarqués dans des bateaux sur les côtes du Sud-Est de l'île. L'origine des kalachnikovs utilisées par les dahalo suscite également des questions. « *Quand le poste de police de Morombe a été incendié, on n'a pas retrouvé les kalachnikov* » affirme le journaliste. Officiellement, les armes avaient été détruites dans l'incendie « *sauf que les canons en acier qui ne devraient pas être consommés par le feu n'ont pas été retrouvés dans les cendres* ».

02/10 - 500 zébus ont été volés par des dahalo dans un fokontany de Tsvivory, district d'Amboasary Sud. Lors de l'attaque, un homme a succombé à ses blessures. Les célèbres Remenabila et Kamainty seraient de retour à la tête cette bande, selon la gendarmerie.

04/10 - 996 têtes volées en une nuit sur la commune de Mahaly par 300 dahalo. Un record. Le chef de région de l'Anosy, Guillaume Venance Randriatefiarison, avance que le blanchiment de plusieurs milliers d'animaux volés ces derniers temps dans le Grand Sud passe par la cache de Remenabila située dans une zone boisée inaccessible. Dans la capitale, on a pourtant tendance à considérer Remenabila comme un mythe à la suite de l'opération tapageuse, coûteuse mais infructueuse menée par les forces de l'ordre pour le capturer. Qui dit blanchiment de bœufs volés dit complicité de vétérinaires et de délégués administratifs, sans oublier les grosses pointures de ce réseau à l'allure mafieuse, avancent des observateurs. Les bœufs volés prennent la route de l'Atsimo Atsinanana où des camions les embarqueraient pour des destinations inconnues. La capitale abat à elle seule 800 zébus par jour pour sa consommation et depuis quelques temps les marchés des environs, dont le 1er marché aux bovidés du pays, celui de Tsiroanomandidy, sont en régression, suite de la restauration de la sécurité dans une bonne partie du Melaky grâce au « *dina* » (pacte communautaire). Des éleveurs préfèrent ne plus se séparer de leur cheptel. Une situation qui fait reculer les transactions, au profit de filières maffieuses, estime-t-on. *La Gazette* rapporte que pour certains analystes l'argent obtenu de ce blanchiment de bœufs volés financerait la campagne électorale d'un candidat à la présidentielle, qui fournirait également des armes.

08/10 - L'insécurité menace la sérénité du déroulement des élections dans le Sud et dans l'Ouest. Les reporters de la RNM qui se sont rendus sur place laissent entendre que la population est désemparée par la situation qui prévaut et ne s'intéresse pas aux élections. Des dahalo armés de fusils ont attaqué la commune de Mahabo pour la 3^{ème} fois en 3 mois. Les habitants se réfugient la nuit dans les forêts. Il en est de même des environs de Bezaha et des districts de Benenitra et Sakaraha. La gendarmerie d'Ampanihy a lancé une opération coup de poing, tuant un dahalo et en blessant plusieurs. 4 dahalo ont été arrêtés avec leurs *ody* [amulettes] et des armes, dans le district de Betsioky Sud. Dans le district de Manja, un dahalo redouté dans la région a été tué.

09/10 - 15 personnes ont trouvé la mort lors d'une opération militaire effectuée à Amboasary Atsimo. Dans ce lourd bilan figurent un militaire, 2 civils et 12 dahalo dont une femme. 200 têtes de zébus ont pu être restituées à leurs propriétaires.

10/10 - Dix-sept morts dans une fusillade à Tsivory Amboasary-Sud. Tombés nez-à-nez avec 19 gendarmes et 4 policiers, 15 dahalo ont trouvé la mort. Deux membres du fokonolona ont péri sous les balles des malfaiteurs et un policier a été blessé. Près de 300 dahalo s'étaient emparés peu avant de près de 350 têtes de bovidés dans un village à 2 kilomètres de Tsivory. Les affrontements ont duré plusieurs heures, sur un parcours d'une quinzaine de kilomètres.

► Vindictes populaires et lynchages à Nosy Be

03/10 - L'arrestation d'un homme soupçonné d'avoir enlevé un jeune enfant pour le compte d'un étranger a conduit une foule de 300 personnes en furie à attaquer le poste de gendarmerie de Hell-Ville (Nosy-Be). Face au refus des forces de l'ordre de livrer le suspect, des émeutes ont éclaté. On déplore deux morts (dont un par balle) et une dizaine de blessés, dont des gendarmes et des civils. Un adjoint du chef de district aurait été enlevé. Des locaux et de véhicules ont été incendiés. Des échanges de tir se sont produits entre les forces de l'ordre et la foule, laissant supposer que des civils étaient armés. Pour la gendarmerie, cette affaire a une connotation politique. « *Nous sommes actuellement en pleine campagne électorale. Il est clair que des politiques veulent mettre un terme à la crise tandis que d'autres essaient de retarder le processus. Ce qui laisse croire que des politiques sont derrière cet incident. A preuve, certains des manifestants ont été transportés par camion* », a affirmé un officier.

L'homme soupçonné d'être le kidnappeur a été placé en garde à vue. Il aurait avoué commettre les enlèvements pour le compte d'un réseau international de trafic d'organes, des actes qui seraient commandités par deux ressortissants étrangers.

Les deux européens, un Français et un Franco-italien, soupçonnés d'appartenir à un réseau de trafic d'organes, ont été lynchés par la foule au lendemain des émeutes de Hell-Ville. La gendarmerie a révélé que les deux individus avaient avoué sous la torture des manifestants. Ils ont été tués et brûlés sur une plage par une foule estimée à 3 à 4.000 personnes, y compris femmes et enfants. Un homme en uniforme et armé a assisté à la scène qui s'est déroulée sur la plage. Le consulat de France a déconseillé à ses ressortissants tous déplacements à Nosy Be « *jusqu'à nouvel ordre, tout particulièrement sur les plages* ». Peu avant la mise à mort, « *le corps sans vie du garçon de 8 ans a été retrouvé* », sans ses organes génitaux et sans sa langue, a affirmé l'adjoint du commandant de la gendarmerie, qui n'a indiqué si le « *trafic d'organes* » était lié à un trafic à but médical ou à des pratiques locales de sorcellerie. « *Aucun élément* » ne permet « *d'accréditer cette thèse* » d'un réseau de trafiquants d'organes, déclare le Quai d'Orsay. Le consulat de France indique que « *d'autres hypothèses pourraient voir le jour au fil de l'enquête* ». Un bijoutier de Nosy-Be, présent sur les lieux du drame, donne sa version des faits dans une lettre diffusée par l'Agence Presse de l'Océan Indien (APOI). Il affirme que le jeune garçon a perdu la vie suite à une noyade et que sa mort n'implique aucunement les deux Européens ainsi que le Malgache brûlés vifs dans cette affaire présumée de trafic d'organes. D'après certaines sources, le corps de l'enfant ramené par la mer était habillé. L'enfant, qui est resté longtemps dans l'eau, a été inhumé rapidement sans même une autopsie. Joint par *RFI*, le médecin qui a écrit la constatation de décès de l'enfant dit qu'il n'a pas pu déterminer la cause des mutilations.

La disparition d'un jeune garçon de 7 ou 8 ans serait la neuvième en quelques semaines selon la rumeur. La presse rappelle que le tourisme sexuel, la pédophilie et la prostitution de mineurs font des ravages à Nosy Be et dans d'autres sites touristiques de la Grande Ile. 700 ressortissants français résident à Nosy Be. Trois Français ont été tués ces deux dernières années à Madagascar. Une religieuse, sœur Emmanuelle Helesbeux, 82 ans, a été retrouvée étranglée le 2 mars 2013 sur un marché à Mandritsara, dans le Nord-Est. Un couple de Français, Gérald Fontaine et Johanna Delahaye, a été assassiné après s'être rendu le 12 avril 2012 sur une plage peu fréquentée et réputée dangereuse, près de Toliara.

Dans la soirée, et dans une atmosphère d'émeute, un troisième suspect, un Malgache d'origine comorienne, a lui aussi été violenté, après avoir été amené en voiture dans un quartier périphérique de Hell-

Ville. Ses agresseurs ont jeté **son corps dans un brasier** devant quelques 300 personnes en délire. Impossible de savoir si l'homme était encore vivant ou déjà mort lorsqu'il a été jeté au feu. Contraints de se cloîtrer dans leur camp après que 7 de leurs maisons aient été incendiées avec un camion la veille, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. Un couvre-feu a été décrété. 26 personnes ont été arrêtées. Il s'agirait de personnes ayant participé aux émeutes contre la caserne de gendarmerie et de deux personnes qui ont assisté aux lynchages et pris des vidéos avec leur portable. Les vidéos s'arrachent, au prix de deux à cinq euros. La rumeur court qu'un quatrième homme, un propriétaire d'hôtel, est recherché par la population. Par précaution, 6 Français ont été évacués vers Antananarivo par l'ambassade de France. La population accuse les gendarmes de procéder à des arrestations de manière arbitraire. Ceux-ci expliquent qu'ils agissent sur dénonciation.

« *Le fond du problème relève du déficit de la confiance envers les forces de l'ordre et la justice. C'est ce qui a provoqué la justice populaire* », confie un représentant du Fokonolona. « *Ce qui ressort de tout ça, c'est que nous avons ici affaire à une population furieuse qui n'a plus confiance dans la justice. Effectivement, et dès qu'il s'agit d'étranger, les petites mallettes à euros circulent souvent sous la table et il est rare que des « vazaha » reconnus coupables soient incarcérés. (...) Comme au Moyen Age en d'autres lieux, la population préfère se faire justice elle-même quand l'institution censée incarner cette justice n'inspire plus confiance.* », constate Tananews, qui juge totalement invraisemblables les diverses versions faisant état de filières de vente d'organes. Le chroniqueur Vanf de *L'Express* écrit : « *Écoutons le silence assourdissant des candidats à la présidence de la République. Comment peuvent-ils ne pas nourrir une réflexion, articuler une opinion, développer des idées sur pareils problèmes de société [La défiance populaire vis-à-vis de la justice et des forces de l'ordre] ?* ». *Tribune* écrit : « *il nous semble extrêmement intéressant de nous demander comment on en est arrivé à un tel niveau de barbarie. 'Le brave peuple malgache, hospitalier et pacifique' tient-il plus du mythe ou de la réalité ?* »³.

06/10 - Le tribunal de Bobigny a ouvert une enquête préliminaire pour « meurtre » en vertu de la « compétence universelle », qui autorise la justice à enquêter sur le meurtre d'un ressortissant français à l'étranger. Pour le moment, aucune information judiciaire, sous l'autorité d'un juge d'instruction, n'a été ouverte. Dans un enregistrement audio transmis à l'AFP par un témoin, on entend notamment Sébastien Judalet, le ressortissant français, être accusé de pédophilie. Celui-ci proteste de son innocence avec énergie, malgré sa détresse. Un homme lui dit ensuite qu'il va le livrer à la foule s'il « *ne (dit) pas la vérité* », et lui répond en sanglotant : « *Je raconte que la vérité, strictement que la vérité* ». Les autorités et de nombreux habitants de l'île avaient jusqu'à présent expliqué que les deux Européens étaient accusés par la foule de « *trafic d'organes* », une accusation restée très vague et que rien n'est venu étayer. Il pourrait s'agir d'un avatar du mythe des « *mpaka fo* » (arracheur de cœur), vieille rumeur aussi mouvante que récurrente accusant les Occidentaux d'arracher foie ou cœur aux Malgaches aux dépens desquels ils s'enrichissent⁴. Sébastien Judalet, l'un des trois hommes lynchés, était chauffeur de bus de la région parisienne. Selon le patron de l'hôtel où il résidait, il fréquentait des gens « *à la mauvaise réputation* ». Détenteur d'un visa de tourisme, il se rendait fréquemment à Madagascar. Selon une source diplomatique française, « *un certain nombre d'informations accréditent la thèse que l'enfant retrouvé mort aurait pu être au centre de pratiques pédophiles dans un hôtel de passe de Nosy Be* ». Le ressortissant franco-italien n'était plus en situation régulière : son visa était expiré.

08/10 - Les gendarmes ont procédé à de nouvelles arrestations, portant à 35 le nombre de suspects interpellés. Ils ont pour mission d'arrêter ceux qui ont participé aux lynchages et aux émeutes qui les avaient précédés, et ceux qui ont des photos dans la mémoire de leur téléphone portable. Les locaux de la radio-télévision nationale de Nosy Be, ont été perquisitionnés et le personnel interrogé. Aucune investigation n'a été menée jusqu'à présent sur la véracité de l'affaire de trafic d'organe à l'origine du drame. Il fallait que deux européens soient la cible de la vindicte populaire et d'une exécution sommaire pour que les autorités réagissent. Il a fallu que le Quai d'Orsay invite la justice malgache à faire son travail pour qu'il y ait des arrestations massives, déplore le blog de *Médiapart*. On se demande pourquoi il n'y a jamais eu autant de réactions pour les centaines d'autres exécutions sommaires et massacres perpétrés sur de prétendus bandits à travers le pays depuis quelques années. Pour le Sud en particulier, il n'y a eu aucune réaction de la part de la gendarmerie ni des représentants des autorités à la suite du lynchage et du massacre d'une cen-

³ Voir aussi Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/84/46/448497/90405534.pdf>

⁴ Cf. Voleurs de foies, voleurs de cœurs - Européens et Malgaches occidentalisés vus pas les Betsileo - <http://terrain.revues.org/1843>

Cf. L'opinion du SPDTS (Syndicat professionnel des diplômés en travail social de Madagascar, principale ONG qui s'occupe des enfants disparus, ou victimes d'exploitation, sur les événements de Nosy Be. Sa présidente Norotiana Jeannoda est interviewée par *RFI*. Elle insiste sur le fait que les disparitions d'enfants à Nosy Be sont principalement liées à la pédophilie mais ne peut affirmer qu'il existe des cas de trafics d'organes. La corruption constitue un frein important à l'élucidation des cas de disparition signalés. <http://www.rfi.fr/emission/20131006-norotiana-jeannoda-presidente-organisation-non-gouvernementale-spdts> <http://justmad.canalblog.com/archives/2013/09/01/28119274.html>

taine de présumés dahalo en 2012 et en 2013. Aucune arrestation n'a été effectuée. Des prétendus malfaiteurs ont été pourtant également brûlés vifs et mutilés...

09/10 - L'ex-CST et ex-sénateur TIM de Nosy Be, Joseph Yoland, placé sous mandat de dépôt dans la capitale. Son nom aurait été cité comme étant l'instigateur de la révolte qui a conduit au lynchage de deux ressortissants étrangers, révèle *Les Nouvelles*. « *Joseph Yoland est propriétaire d'une radio à Nosy Be. Son intervention par téléphone, s'apparentant à des incitations au trouble de l'ordre public et à un soulèvement populaire contre les actions des forces de l'ordre a été diffusée à deux reprises sur sa chaîne, alors que toute l'île était déjà en effervescence* », a révélé l'adjoint du commandant de la gendarmerie. Le quotidien écrit : « *Cette arrestation apportera-t-elle l'apaisement qu'on attend ? L'on attend par ailleurs la réaction de ses collègues de la Chambre haute, notamment ceux de la 'Cellule de crise'. D'un autre côté, le silence du ministère de la Justice dans le cadre de cette affaire est aussi inquiétant. Alors que l'image de Madagascar continue de se dégrader au niveau international, la Garde des Sceaux semble choisir la voie des sans voix* ». Le parti Otrikafo de Rajaonah Andrianjaka entend poursuivre l'Etat en justice. Il reproche à l'exécutif son inaction face à différents événements qui se sont produits, notamment les événements de Nosy Be. Le « *Groupe éclairateur de contact* » déclare que le CST, natif de Nosy Be mais absent sur l'île au moment des événements, est un bouc émissaire. Les membres de la « *cellule de crise* » du CST ont également exprimé leur consternation. Ils réfutent catégoriquement la mise en cause de l'homme politique dont la garde à vue a été prolongée « *pour les besoins de l'enquête* ».

10/10 - Deux Malgaches déferés au parquet d'Antananarivo. « *Sur 13 personnes déferées, deux sont concernées par le meurtre des deux étrangers et les 11 autres sont impliquées dans l'attaque de la caserne de la gendarmerie* » la veille des lynchages, a révélé l'adjoint du commandant de la gendarmerie, le général Guy Bobin Randriamaro qui précise avoir « *des preuves sur des photos et des vidéos* » pour incriminer les deux personnes accusées de lynchage. Huit autres personnes identifiées sont recherchées. Des experts Français, venus depuis La Réunion - un officier supérieur et un sous-officier - sont arrivés pour identifier les corps carbonisés des deux Européens. Ils ont pour mission de séparer les dépouilles calcinées des deux victimes, placées dans un seul sac après le double homicide.

11/10 - Le transfert à Antananarivo de 13 prévenus suscite de vives réactions. Des individus opposés à ce transfert comploteraient des repréailles contre des nationaux. La rumeur a été communiquée au procureur général du tribunal d'Antsiranana mais la décision judiciaire a été maintenue pour raison de sécurité. « *Si ces rumeurs sont fondées, nous avons suffisamment d'éléments pour intervenir en temps réel* », a indiqué le colonel Jean-Christophe Randriamanarina, commandant de la circonscription interrégionale de gendarmerie. Des proches et amis des défunts ont tenu une manifestation devant l'ambassade de Madagascar à Paris. Les enquêtes se poursuivent, selon la gendarmerie nationale, qui précise que l'autopsie pratiquée sur l'enfant révèle qu'il est décédé par asphyxie avant d'être jeté dans l'eau.

La tension est loin d'être retombées à Nosy Be. Certaines informations indiquent que « *l'île aux parfums* » pourrait basculer à tout moment dans une nouvelle émeute encore plus meurtrière que la précédente, redoute *Reflète*. La population serait traumatisée par les arrestations de ces derniers jours, jugés « *arbitraires* » et réalisée sous la pression de la France. Un quatrième Français soupçonné par la population d'être impliqué dans l'enlèvement et le meurtre du jeune garçon aurait été évacué par l'ambassade de France.

10/10 - Reporters Sans Frontières (RSF) s'inquiète des interpellations arbitraires de deux journalistes, Serge Razanaparany, cameraman de *RNM et TVM*, et Jeannette Ravonimbola, de la radio privée *Tsiko Meva Ylang*, convoqués pour interrogatoire par la gendarmerie à Nosy-Be. « *Les journalistes ne sont pas des auxiliaires de justice et le comportement des autorités malgaches qui cherchent à utiliser des sources journalistiques dans le cadre d'une enquête criminelle visant à la répression porte atteinte à la liberté d'information* », déclare l'organisation. Les journalistes, témoins du lynchage, ont été soupçonnés d'être en possession de ce que les gendarmes ont qualifié « *d'éléments de preuves* ». « *Si la loi malgache ne garantit pas expressément le secret des sources, l'enquête en cours viole néanmoins les engagements internationaux de Madagascar dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Les journalistes doivent bénéficier de garanties, au premier rang desquelles le droit à la confidentialité de leurs sources. Le Comité des droits de l'homme, organe indépendant chargé de contrôler la mise en œuvre du PIDCP par les Etats parties, a rappelé dans sa dernière déclaration générale sur la liberté d'expression que les Etats doivent "reconnaître et respecter l'élément du droit à la liberté d'expression qui recouvre le privilège limité qu'à tout journaliste de ne pas révéler ses sources* », poursuit RSF.

12/10 - L'association des journalistes doyens, présidée par Gilbert Tahitsy, condamne fermement l'arrestation de deux journalistes de la TVM à Nosy Be ainsi que la destruction de leur matériel par les gendarmes. L'association demande aux autorités de respecter la loi, en particulier la loi sur la communication et le journalisme.

13/10 - Une plainte pour meurtre, actes de torture et de barbarie ayant entraîné la mort a été déposée à l'antenne de la police judiciaire d'Annecy par la sœur du Franco-italien lynché, Roberto Gianfalla. Ancien cuisinier à dans cette ville française, il y vivait avec sa sœur.

14/10 - Quatorze prévenus dont l'ex-parlementaire Joseph Yoland, ont été écroués. Aucune des personnes incriminées n'a bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Poursuivis pour trouble de l'ordre public, attaque de caserne, destruction de biens privés, violence et outrage à l'endroit des forces de l'ordre, 11 personnes dont une femme ont été mises en détention préventive à la maison centrale d'Antanimora. Inculpé pour incitation au trouble de l'ordre public et incitation à un soulèvement populaire contre les actions des forces de l'ordre, l'ancien membre du CST a également été jeté en prison à Antanimora. Parmi les 14 suspects écroués, Marcelin Tomboravo et Ben Amir Zakary, arrêtés pour les deux lynchages sur la plage de Madirokely, ont été conduits à la maison de sureté de Tsiafahy. Les enquêtes au fond se poursuivent.

► Peine de mort

10/10 - Dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort, l'ACAT-Madagascar a organisé une conférence de presse. Bien que la peine de mort ne soit plus appliquée à Madagascar depuis l'indépendance, les condamnations à des travaux forcés à perpétuité devraient également être abolies car contraire aux droits de l'homme, selon sa présidente, Maria Raharinarivonirina. Madagascar prend part à cette célébration, explique l'ACAT, car Andry Rajoelina, en visite aux Nations Unies en septembre 2012, a ratifié le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques, qui vise à abolir la peine de mort, encouragée par le Comité contre la torture des Nations unies en novembre 2011. L'ACAT demande que soit ratifié dans les plus brefs délais le protocole que vient de signer le président de la Transition mais pour cela il faudra attendre la mise en place d'un parlement élu. L'association se propose d'intervenir pour qu'une soixantaine de détenus condamnés à mort puissent bénéficier d'une liberté conditionnelle, accompagnée d'actions de réinsertion sociale. La majorité de ces condamnés à mort est détenue à la Maison de Force de Tsiafahy, « *dans des conditions qui s'apparentent à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ils ne bénéficient pas de visites et n'ont donc pas accès à des compléments alimentaires venant de l'extérieur. La grande majorité d'entre eux souffre de grande détresse psychologique* », déclare l'ACAT. L'association rappelle que dès 2006 elle avait proposé au gouvernement d'abolir la peine de mort.

11/10 - En cette période où la vindicte populaire gagne du terrain, le débat sur la peine de mort est relancé, écrit Tananews, au lendemain de la Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort. « *Sur le plan purement social, le parricide, l'infanticide, le meurtre prémédité, l'incendie d'une maison habitée, la castration ou l'ablation d'organes génitaux sont passibles d'une condamnation à mort. (...) Le lien avec le Dina (pacte sociétal) est fait dans le contexte actuel où les citoyens ont perdu foi aux instances dirigeantes et à la Justice. C'est en ce sens que les juristes ne donnent pas tort aux habitants de Nosy Be et de Port Bergé [pour incendie de trois maisons dans cette dernière localité] lesquels ont été indignés par l'infraction à ces mœurs et valeurs sociétales, ayant servi en partie à édicter les lois. Les seules entités à blâmer dans cette affaire sont l'État malgache, les forces de l'ordre et la Justice qui a été trop corrompue au cours des dernières années. En effet, les étrangers et les personnalités influentes trouvent toujours le moyen d'échapper à la Justice, même si leur culpabilité est avérée. Pour le cas des événements de Nosy Be, les révélations font état d'une dizaine de disparitions d'enfants. Dans certains cas, les parents n'ayant pas eu la moindre nouvelle de leur enfant depuis 2010 n'ont pas pu faire leur deuil* ».

► Gouvernance, justice

01/10 - Disparition présumée de deux fourgons de la Banque centrale entre Toamasina et Antananarivo : *La Gazette* écrit que le silence sur cette affaire révélée depuis plus d'une semaine préoccupe les responsables de l'exécutif et les opérateurs économiques. Transportant des billets de banque importés, les conducteurs des fourgons n'auraient plus donné signe de vie à l'entrée de la capitale.

14/10 - Corruption et suspicion de tourisme sexuel : un Réunionnais accable la Justice malgache. Habitué à séjourner dans la Grande île, a été incarcéré à Toamasina en début d'année durant plus de trois mois pour suspicion de tourisme sexuel. Il a pu être remis en liberté grâce au versement de 3.500 euros aux autorités judiciaires. Il explique dans la presse réunionnaise que les étrangers sont fréquemment victimes de chantage des forces de l'ordre qui exigent de l'argent pour leur éviter d'être poursuivis pour de supposées activités répréhensibles. Perquisitionné dans son hôtel, il a refusé de payer et a été incarcéré dans une cellule de 30 m² qui comptait une centaine de prisonniers. Ils dormaient à 35 par «*lit*», sur des paillasses superposées. Obligé d'acheter sa nourriture auprès d'un l'hôtelier grâce à un carnet de liaison, il s'est accroché à la visite quotidienne d'une ressortissante française, dépêchée par le consulat, Elle lui aurait fait savoir qu'il était le dixième ressortissant étranger à se retrouver derrière les barreaux de cette prison, pour les mêmes

motifs. Grâce à son frère et à un agent de la police dont la sœur est mariée à un Réunionnais, il a pu recouvrer la liberté en versant une importante somme d'agent.

15/10 - Selon l'indice Mo Ibrahim 2013⁵, la gouvernance régresse. La Grande Ile est classée 37^{ème} sur 52 pays africains. « *C'est la plus forte régression sur le continent depuis 2000* », indique le communiqué publié par la fondation qui rappelle que le pays était classé 9^{ème} sur 52 en 2000. Le score de 45,7/100 en 2012 s'est légèrement amélioré par rapport à celui de 2011 (45,5/100). Cette note reste toutefois plus faible que la moyenne africaine qui est de 51,6. Madagascar a commencé à décliner en 2009. Les plus fortes régressions ont été enregistrées dans la catégorie « *participation et droits de l'homme* » ainsi que dans celle de la « *sécurité et de la souveraineté du droit* ». Dans la première catégorie qui évalue la protection des droits de l'homme, la participation à la vie civique et politique ainsi que les questions de parité, le pays a enregistré une baisse de près de 29 points, passant de 71,5/100 en 2000 à 42,8/100 en 2012. Mais c'est dans la sous-catégorie « *souveraineté du droit* », évaluant l'appareil judiciaire, l'indépendance de la justice, l'application des peines ou encore les droits de propriété, que la Grande Ile enregistre son pire classement, se plaçant au 48^{ème} rang avec une note de 18,9/100. En 2000, le pays avait pourtant obtenu 59,2/100, soit une régression de plus de 40 points en 13 ans. Son rang en matière de sécurité individuelle, 44^{ème} sur 52, n'est pas plus reluisant. La seule sous-catégorie où Madagascar enregistre une assez bonne performance concerne la parité, se plaçant au 9^{ème} rang. Bon classement également pour la l'égalité du genre, la représentation des femmes dans les institutions ou encore l'accès des filles à l'éducation. Les notes dans les catégories « *développement économique durable* » et « *développement humain* » sont plus ou moins stables entre 2000 et 2013. La santé et l'éducation ont connu des améliorations même si l'aspect de la sécurité sociale laisse toujours à désirer.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources minières et pétrolières

03/10 - Le rapport de l'EITI Madagascar bouclé. Le total des flux déclarés par l'État s'élève à 84,68 millions de dollars. Celui des flux réconciliés s'élève à 83,462 millions. « *Les flux réconciliés signifient que les chiffres de l'État et ceux des compagnies ayant fait une déclaration ont été recoupés* », explique un technicien. Ce rapport EITI 2013 concerne l'année fiscale 2011. 130 entités incluant compagnies et personnes physiques, ont été identifiées comme ayant effectué des paiements significatifs à l'administration. 35 d'entre eux représentent près de 96% de ce montant réconcilié. Le rapport remis à l'EITI international revêt une importance capitale pour Madagascar, dont la candidature à l'EITI international est restée en suspens en raison des circonstances politiques. Le secteur extractif est depuis quelques années au centre de l'actualité économique et politique du pays. Il ne représente encore que 0,53% du PIB mais il est très important pour les communes et régions impliquées ou impactées ; il représente 7,8% des recettes fiscales de l'Etat pour l'année 2011. Selon Judicaël Tsarabory de l'EITI-Madagascar, ce rapport a pris en compte les nouveaux critères adoptés en mai à l'assemblée générale de Sydney, dont les volumes extraits et exportés, pour chaque minerai, la destination des recettes (ristournes, frais d'administration minière et permis de construire) mais aussi la transparence des procédures d'octroi de permis. Le rapport révèle que 88 permis destinés aux petits exploitants (PRE) ont été attribués en 2011. La même année, un contrat de recherche sur le gisement de bauxite de Manantenina a été octroyé par l'État, alors que la feuille de route stipule que l'État ne doit pas conclure des contrats qui engagent le pays à long terme. De plus, un nouveau permis valable 5 ans a été octroyé à la société MPUMALANGA. Seuls TOLIARA SANDS et PAM ont pu bénéficier de la transformation de leur permis de recherche en permis d'exploitation. La ministre des Mines, Rajo Randriafeno, interpellée par la BAD, a répondu que les demandes et les dossiers concernant les 88 permis accordés ont été déposés antérieurement à la signature de la feuille de route.

09/10 - Aziana Ltd annonce avoir découvert une « excellente qualité de bauxite », avec le premier puits test d'exploration sur le bloc Soanomeiny du projet de Manantenina, au Sud-Est de la Grande Ile. Selon Aziana, la découverte d'un immense gisement de bauxite à Esama a élargi la superficie du gisement de bauxite à haute teneur à une zone de plus de 50 km², par rapport à la superficie initiale de 237 km².

► Trafics de bois précieux

⁵ Compilé à partir de nombreuses sources internationales et africaines, en partenariat avec des experts de plusieurs institutions africaines, l'indice Mo Ibrahim fournit une évaluation annuelle de l'état de la gouvernance dans 52 pays d'Afrique. Au premier rang du classement IIAG se trouve l'île Maurice, suivie par le Botswana, le Cap Vert, les Seychelles et l'Afrique du Sud. La Somalie avec 8 points sur 100 est bon dernier (52^{ème}). Sont également mal classés la RDC (51^{ème}), l'Erythrée (50^{ème}), la RCA (49^{ème}), le Tchad (48^{ème}) et le Zimbabwe (47^{ème}).

01/10 - Andry Rajoelina souhaite commercialiser les bois de rose saisis pour équiper les forces de l'ordre et les soutenir financièrement pour la sécurisation des élections. Depuis plusieurs semaines, celles-ci revendiquent une enveloppe de 7 milliard Ar pour remplir correctement leur mission. Le ministre des Finances a cependant fait savoir que cette somme est déjà acquise et qu'il est en train de finaliser les procédures pour son déblocage au profit de la CENIT et des forces de l'ordre. L'annonce du président de la Transition faire redouter le lancement précipité de l'opération, néfaste à sa crédibilité, estime *Tribune*. Est-elle seulement réalisable dans des délais aussi courts quand on sait que ces produits sont sous surveillance internationale puisqu'ils relèvent de l'annexe II de la CITES ? Avant qu'une procédure d'appel d'offre internationale soit lancée, des préalables techniques doivent être respectés, mais aussi l'information des entités impliquées, dont les populations concernées. La société civile a déjà exprimé son refus de toute vente précipitée qui ne respecterait pas les préconisations de la Banque mondiale. La société civile est en désaccord sur la clé de répartition des recettes, qui devraient, d'après elle, être majoritairement attribuées aux collectivités locales concernées. La présidence fait valoir que tout retard dans le lancement de l'appel d'offre joue en faveur des trafiquants. Les ONG engagées dans la protection de l'environnement craignent le pire car la vente des stocks a toujours été un prétexte pour de nouvelles coupes, les trafiquants cherchant à les intégrer dans les stocks existants. Une source digne de foi qualifie l'initiative de l'exécutif de « *précipitée* ». Elle pourrait avoir pour objectif de devancer le rapport d'évaluation de la Banque mondiale et de court-circuiter les initiatives du premier ministre et du Comité de pilotage qu'il préside.

Pour *La Gazette*, la pression exercée par le pouvoir n'aurait rien à voir avec les besoins électoraux de l'Etat. Selon certaines rumeurs, la vente de ces bois servirait à financer la campagne électorale de Hery Rajaonarimampianina dont les moyens mobilisés sont peut-être les plus importants jamais connus à Madagascar, dépassant ceux, déjà considérables, déployés par Marc Ravalomanana en 2001. D'après le quotidien, une centaine de militaires seraient déjà mobilisés depuis quelques jours à Cap Est, où au moins 1.000 tonnes de bois de rose, d'une valeur estimée à 25 millions de dollars, sont stockés sur la côte en vue du possible chargement sur un bateau stationné au large. Il devait être escorté par un patrouilleur du centre de surveillance des pêches. Les bois seraient déplacés à Toamasina où serait organisée une vente aux enchères. Pour *L'Express*, la meilleure solution serait sans doute que les bois soient vendus à l'entreprise qui accepterait de les transformer à Madagascar et qui pourrait ainsi transférer son savoir-faire et sa technologie aux techniciens malgaches. Cela prendrait du temps mais mettrait le pays sur la voie de la gestion rationnelle et pérenne de ses ressources naturelles. L'ancien ministre de la Fonction Publique Tabera Randriamanantsoa, candidat à la présidentielle, rappelle que ces stocks n'appartiennent pas à l'Etat. Ils « *appartiennent à des opérateurs qui sont en possession des documents justifiant qu'ils sont les propriétaires. Commercialiser ces bois en ignorant la situation de ces opérateurs, c'est du vol pur et simple* », a-t-il martelé.

02/10 - Vente précipitée des stocks de bois de rose saisis : mise en garde de l'Alliance Voahary Gasy (AVG). Une telle décision peut provoquer des problèmes dans les relations de Madagascar avec la CITES, affirme l'organisation. Le nouveau gouvernement issu des élections serait en mauvaise posture car la CITES peut annuler ou suspendre ses financements en faveur des aires protégées en raison de cette vente prématurée. De plus, ajoute l'AVG, de nombreux pays sont membres de la CITES et sont, en vertu de cette convention, dans l'impossibilité d'acheter le bois de rose de Madagascar qui est sous embargo jusqu'en février 2014. Les sanctions sont sévères pour les contrevenants. En tout état de cause, la vente de ces stocks nécessiterait au moins 20 semaines. Selon Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, l'exportation de bois de rose constituerait une violation des dispositions des conventions que Madagascar a signées.

03/10 - Andry Rajoelina rencontre les responsables de la Banque mondiale pour faire un état des lieux des stocks de bois de rose saisis, mais également pour exposer les raisons de sa décision de vente. Un communiqué officiel annonce que les deux parties ont convenu que la Banque accompagnera Madagascar pour la sécurisation des stocks saisis et l'organisation de la vente.

04/10 - Vente de bois de rose : les partenaires posent leurs conditions. La décision de mise en vente des stocks confisqués n'est pas définitive. L'accord de principe conclu entre la Banque mondiale et la présidence ne pourra se concrétiser que dans le cadre de l'appareil juridique et des institutions existants. Il n'est pas question de signer un nouveau décret ou d'instaurer un nouveau comité de pilotage, explique un économiste de la Banque. La société civile, la Banque et le WWF attendent encore la validation formelle par le président de la Transition du compte-rendu de leur rencontre, au cours de laquelle des conditions ont été avancées par les partenaires techniques et financiers. Cette validation ouvrira la voie au lancement des procédures requises pour obtenir une dérogation auprès de la CITES, afin d'écourter le délai d'embargo. Parmi les actions à mener figurent l'inventaire des stocks confisqués, la préparation du plan intérimaire à présenter au secrétariat de la CITES et l'établissement d'un processus pour la répartition des revenus. Entre-temps, la Banque mondiale va lancer les études prévues, qui débuteront mi-novembre. Elles porteront sur la faisabilité de l'inventaire et du marquage des tous les stocks, y compris ceux qui ne sont pas encore saisis chez les opérateurs, l'analyse des options pour leur liquidation totale et l'analyse du cadre légal pour amener vers les

deux premiers objectifs. Leur réalisation prendra de 4 à 5 mois. Le projet d'Andry Rajoelina de sécuriser les élections sur les recettes de vente tombe en conséquence à l'eau, constate *Tananews*.

11/10 - La préparation technique du dossier en vue d'obtenir une dérogation auprès de la CITES pour mettre en vente les rondins saisis et confisqués a commencé, avec l'appui de la société civile. Un calendrier des opérations respectant les procédures internationales a été adressé à la présidence de la Transition. Les partenaires techniques et financiers attendent encore la validation écrite par l'exécutif des dispositions convenues pour répondre à la demande d'Andry Rajoelina d'engager les formalités de mise en vente par appel d'offres international pour renflouer les caisses de l'Etat, dont la situation serait préoccupante. La vérification des rondins stockés dans les régions Sava et d'Analanjirifo a débuté. Les estimations, objet des vérifications en cours, font état de 20.000 rondins confisqués sur tout le territoire, en plus de ceux saisis à Maurice et en Chine. Pour le président du CA de l'AVG, il faut au moins deux mois pour obtenir l'agrément de la CITES sur présentation du plan d'action. Aucune vente légale ne pourrait ainsi se faire avant la fin de l'année, soit avant la présidentielle, « à moins que l'on ne livre à des trafics illicites », ajoute-t-il. Certains organismes demeurent réticents à écouler ces stocks sur le marché, estimant que la Grande Ile aurait pu les valoriser et dégager de la valeur ajoutée. Selon *Midi*, un opérateur a déclaré avoir un stock de 2.500 containers, soit environ 300.000 rondins, pour une valeur de 300 millions de dollars. « Avec une réelle volonté politique de l'Etat, il peut encaisser 600 millions de dollars », a-t-il conclu. Les bois de rose détenus par les opérateurs, déclarés ou non, ne sont pas concernés par ce projet de vente, précise l'AVG. La CITES n'a pas encore communiqué le quota qui serait autorisé à la vente.

07/10 - Le bruit d'un embarquement imminent de bois de rose fait des vagues à Antalaha. Un bateau qui a jeté l'ancre au large a été repéré et placé sous surveillance. Près d'un millier de rondins faisant partie d'anciennes coupes saisies en 2011 font par ailleurs l'objet de la convoitise des trafiquants. Une trentaine d'éléments mixtes dépêchés à Antalaha campent sur les lieux.

► Divers

01/10 - Andry Rajoelina : « La cession de BNI Madagascar relève du privé ». Nous sommes en pleine campagne électorale, ce n'est pas le moment de polémiquer. C'est par cette déclaration que le président de la Transition a réagi à la polémique portant sur le rachat des 51% des actions que le Crédit Agricole possède à la BNI Madagascar. Il affirme que l'État n'a rien à voir dans la transaction et qu'il ne peut en aucun cas forcer une société privée à vendre ou de ne pas vendre ses actions à une autre. Il dit désapprouver une telle campagne médiatique visant à noircir l'image d'un candidat à la présidentielle [*son ancien ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina, considéré comme son candidat favori*].

Tribune écrit : « Le président de la Transition a brisé le mutisme presque total observé jusqu'à présent au niveau du gouvernement dans cette affaire de la BNI. On peut comprendre ce mutisme des uns et des autres mais on ne peut adhérer à ce mutisme qui est la porte ouverte à beaucoup de suspicion. Le silence encourage des pratiques douteuses vu que depuis le début de l'affaire, la représentation de l'État, en l'occurrence la direction générale du Trésor, a maintenu une seule et même position. Au nom du développement harmonieux du système financier malgache, cette direction s'était opposée à l'absence d'une banque de référence. Par contre son supérieur hiérarchique, le ministre des Finances, a parlé autrement. Le premier ministre lui non plus n'a pas souscrit aux propositions du Club Ethique et Développement (CDE), préférant peut-être laisser le temps au temps pour décanter et dépassionner l'affaire. (...) Ce que le président de la Transition semble oublier c'est le rôle régulateur de l'Etat mais aussi de gardien ou de veille sur l'observation des textes. La Commission de supervision bancaire et financière (CSBF), saisie de l'affaire, s'est également opposée, estimant que les prétendants à l'achat n'offraient pas de garanties suffisantes. Sans remettre en question le droit le plus imprescriptible du Crédit Agricole de vendre sa part à qui il le souhaite, la direction générale du Trésor a suggéré le report de l'opération après les élections sachant le contexte qui prévaut dans le pays ». *La Nation* s'étonne du silence de Paris sur cette affaire mettant en cause le Crédit Agricole, établissement qui n'hésite pas à traiter avec une société ayant son siège dans un paradis fiscal pour la reprise de ses participations.

11/10 - Madagascar est en passe de devenir un protectorat mauricien, écrit *La Gazette*, qui dénonce l'emprise croissante des Mauriciens sur le système politique et financier malgache. Les investisseurs en provenance de l'île sœur se sont fait remarquer lors du boom de l'industrie textile malgache. Leur développement a été accompagné par des banques mauriciennes qui se sont installées sur place. Les relations économiques entre les deux îles ont commencé à se dégrader avec l'exclusion de Madagascar des programmes MCA et AGOA. Les usines de textile à capitaux mauriciens sur le sol malgache ont fermé une à une. La mauvaise image de Madagascar auprès des industriels mauriciens a été accentuée par des trafics de drogue retentissants ainsi que par des réseaux de prostitution de jeunes femmes malgaches. Avec l'avènement du régime de Transition, les relations entre les deux îles se sont réchauffées. Avidé de reconnaissance internationale, Andry Rajoelina est tombé sous le charme des dirigeants mauriciens qui lui ont

laissé espérer la reconnaissance internationale refusée par les européens, les américains et les africains. Les mauriciens ont pu bénéficier de traitements de faveur jugés exorbitants par le quotidien. Plusieurs hautes personnalités malgaches auraient obtenu la nationalité mauricienne, acquis des biens immobiliers et ouvert des comptes dans les banques locales. Les mauriciens qui manquent cruellement d'espace vital et de matières premières compteraient bénéficier de cet eldorado que représente pour eux la Grande Ile. Hery Rajaonarimampianina est suspecté par *La Gazette* d'être le candidat des Mauriciens. L'affaire BNI en apporterait la preuve. Maurice est déjà présent dans le paysage médiatique malgache à travers les groupes *Express* et *RTA* d'Edgard Razafindravahy, rappelle le quotidien

04/10 - Le financement largement extérieur de la campagne électorale aura des conséquences sur la situation macroéconomique. L'ancien ministre des Finances et du budget, Benjamin Andriamparany Radavidson, candidat à la présidentielle, estime qu'une poussée d'inflation est prévisible. Une affirmation confirmée par Olivaniaina David Rakoto, membre du Cercle des économistes de Madagascar.

02/10 - Le campus de l'université d'Antananarivo théâtre d'échauffourées. Les étudiants manifestent pour réclamer le paiement de 3 mois d'arriérés de bourses et de frais d'équipement. Des affrontements ont eu lieu avec la police : jets de pierres d'un côté, gaz lacrymogènes de l'autre. Pas de blessés à déplorer, mais quatre personnes ont été arrêtées, sept selon les manifestants. Les étudiants accusent les forces de l'ordre d'avoir violé la franchise universitaire. Un mouvement de grève est observé également à l'université de Fianarantsoa où les retards de paiements de bourses atteindraient 6 mois. Le ministère s'est engagé à débloquer les crédits pour le paiement de 2 des 3 mois d'arriérés. Les enseignants de l'université de Fianarantsoa réclament également le paiement de leurs heures complémentaires.

10/10 - Insécurité alimentaire : menace grave sur 9,6 millions de Malgaches, avertissent dans un communiqué commun le PAM et la FAO. Pour l'instant, ils sont près de 4 millions répartis dans 20 régions à souffrir de cette situation estiment les deux organismes, qui avancent comme explication de cet accroissement le fléchissement de la production rizicole de 21% pour cette année. Le déficit national de riz atteindra 240.000 tonnes pour la campagne de commercialisation 2013/2014. En cause également la hausse des prix durant la période de soudure d'ici le mois de mars. Quant à la production de maïs de 2013, elle ne saurait satisfaire les besoins intérieurs et le couple FAO/PAM estime à 28.000 tonnes les besoins d'importation pour combler le déficit. La production de riz et de maïs a souffert de conditions météorologiques capricieuses, de la période cyclonique et de l'invasion acridienne. 90% des cultures de pomme de terre ont été ravagées par le gel. « *La nourriture est la principale dépense d'environ un tiers des ménages qui y consacrent jusqu'à 75% de leur budget et les chiffres sont voués à augmenter du fait de la hausse des prix, alors que les salaires n'ont pas été ajustés aux taux d'inflation* », indique le rapport. Une task force est installée pour gérer la menace de pénurie de riz.

Tourisme en chute libre. « *Les dernières statistiques du début de l'année jusqu'à fin août dernier montrent une baisse de 33% du nombre d'arrivées de touristes à nos frontières par rapport à la même période de 2012* », selon le ministère du tourisme. Leur nombre serait de 111.220 sur la période, contre 166.000 l'an passé. « *Il y a trop d'insécurité* » interpelle un tour opérateur malgache. Les touristes sont victimes d'attaques sur les routes, certains sont dépouillés dans leur chambre d'hôtel...

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 15/10/13, 1 euro = 2954 Ariary (cours pondéré)